

Refondation de l'École : et le sport scolaire ?

Le chantier ouvert depuis quelques mois par nos ministères a fait l'objet de nombreux travaux, nombreuses discussions pour une loi dont on connaît désormais le cadre et les grandes orientations. Dans ce vaste et ambitieux programme, la réforme des rythmes scolaires cristallise l'attention, en particulier pour des collectivités territoriales amenées à prendre position désormais rapidement en vue de la rentrée scolaire prochaine de septembre.

S'il est bien clair pour tous les acteurs que cette réforme doit se faire dans l'intérêt supérieur de l'Enfant, il est un autre point d'accord qui devrait faire l'unanimité : que cette réforme se vive au nom de l'égalité républicaine !

Parmi tous les écrits, les déclarations, les projets présentés, nous observons que l'activité sportive semble n'avoir qu'une place mineure alors qu'elle devrait être considérée comme une des premières pistes éducatives à emprunter. Si les quelques lignes que le projet de loi comporte sur le sport scolaire nous satisfont par la direction qu'elles donnent, elles peuvent nous paraître manquer d'ambition, eu égard à ce que porte dans son essence ce concept original qu'est celui de « sport scolaire ».

Oui, un véritable projet éducatif co-construit est bien la bonne voie à emprunter au nom de la réussite voulue. Mais pour ce faire, la prise en compte de l'existant et la confiance à accorder aux acteurs locaux dans leur capacité à se réunir sont deux conditions majeures.

Nul ne peut se prévaloir de pouvoir faire vivre ce projet à lui seul. C'est pourquoi s'appuyer sur le sport scolaire est un gage de réussite partagée car il porte dans son essence même cette volonté de lien, lien entre l'École, donc ses enseignants, et son environnement, lien entre les apprentissages et les moyens de leur mise en œuvre, lien entre les différents temps de l'Enfant, lien entre les acteurs, lien entre des compétences et des richesses diverses mais se réunissant au service d'un même projet, celui de l'épanouissement de toutes et tous par le sport.

L'USEP (Union Sportive de l'Enseignement du Premier degré), depuis sa naissance il y a plus de 70 ans, a toujours ardemment défendu la place de l'Éducation Physique et Sportive et sa continuité dans les rencontres sportives, faisant ainsi vivre depuis des décennies un projet sportif et éducatif cohérent permettant à toutes et tous de vivre le Sport pour l'Éducation.

Le projet de refondation de l'École conforte la dynamique du sport scolaire en général et de l'USEP en particulier dans les écoles primaires publiques de notre pays à la condition que cette dynamique soit connue et reconnue par les décideurs à tous les niveaux décisionnels.

Le sport scolaire, en général, et l'USEP, avec ses 10 000 associations d'école, ont toute leur place dans de tels projets. Et le réseau constitué nationalement, régionalement, départementalement et localement au cœur des écoles entend tenir toute sa place dans l'ambition affichée de « Refondation de l'École » au travers de projets éducatifs co-construits et où le sport pour toutes et tous sera largement présent.

Nous sommes persuadés que ce lien créé par **un sport scolaire citoyen** sera un gage supplémentaire de réussite pour ce grand projet national !

Jean-Michel SAUTREAU
Président de l'USEP
u-s-e-p.org